

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE DU 21 AVRIL 2021 A 20 H 00 Président de séance : Bernard VOUGNON	
Présents : Bernard Vougnon, Valérie Drugé, Bernard Merger, Agnès Allier, Dominique Robert, Coralie Jacquot, Mohammed Oubénaïssa, Marie-José Vergon Trivaudey, Murielle Bazin, Yolande Merger	
Procurations : Marine Martin-Jary a donné procuration à Mohammed Oubénaïssa, Samuel Vuillemin a donné procuration à Valérie Drugé, Célia Sousa a donné procuration à Yolande Merger	
Absent : Jean-Luc Guillaume	
Secrétaire de séance : Mohammed Oubénaïssa	
Date de la convocation : 14/04/2021	
Nombre de membres en exercice : 14	
Nombre de présents : 10	
Suffrages exprimés : 13	

Le point concernant Copil et Ecole intercommunale a été déporté au lundi 26 avril à 20 h en Mairie

## **I/ INFORMATIONS**

### **1- Candidats aux élections départementales**

Les candidats aux élections départementales de la majorité sortante, ont été reçus à la mairie le mercredi 21 Avril. A signaler la candidature au titre de suppléante de Murielle Bazin. Cette rencontre avait pour but de se présenter et de prendre connaissance des projets communaux.

### **2- Dépôts d'ordures**

Deux dépôts d'ordures ont été remarqués dans la forêt par les Chauennois depuis le lundi de Pâques. Des documents trouvés dans les déchets ont permis d'identifier un propriétaire. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Le nettoyage et le triage des déchets, ainsi que leur évacuation en déchetterie ont été réalisés par l'employé communal. Le temps passé à cette activité sera refacturé au propriétaire en sus de la contravention.

### **3- Acquisition d'un tracteur (Bernard Merger)**

Nous avons acheté un tracteur avec fourche en remplacement de l'ancien qui est arrivé en fin de vie. Le montant de l'acquisition est de 21 800€. La livraison a eu lieu le 12 avril 2021.

### **4- Avancement du chantier eau-assainissement des varennas (Dominique Robert)**

Les branchements individuels sont terminés, la remise en conformité des pelouses est en cours. Il reste quelques points à régler, dont la remise en état du talus, le triangle du ronds point. En parallèle à la reprise de la voirie des Pierrières, le petit parking sera réaménagé.

### **5- SICA (Marie Jo Vergon Trivaudey)**

Le Syndicat Intercommunal du canton d'Audeux (SICA) s'occupe de l'animation du réseau d'assistantes maternelles du canton et de l'école de musique (EMICA). Le Sica est financé,

par les subventions des communes.

Nombre de communes adhérentes au Sica : 17.

Subvention de l'ordre de 1,5€ par habitant et par an.

Partenariat avec la CAF pour le fonctionnement du Ram.

Les comptes financiers du Sica ont été votés à l'unanimité.

## **6- SIVOM**

Information de la démission de Frédéric SANS de son poste de conseiller à Noironte pour des raisons professionnelles, celle-ci entraîne sa démission également de son poste de délégué du SIVOM.

Désignation des 2 nouveaux délégués de Noironte :

Pascal MEROT au poste de titulaire

Jean Michel ROUSSEAU au poste de suppléant

Élection du vice-président : Pascal MEROT.

Renouvellement du contrat du poste d'ATSEM. Le contrat en CDD de Mme DIEZ POMARES a été transformé en CDI sur ce même poste.

Périscolaire :

Mise en place du périscolaire sur la fin de l'année civile des Mercredi midi et après midi.

Rythme scolaire :

Demande de dérogation à faire pour conserver le rythme actuel sur 4 jours par semaine.

Le four d'occasion utilisé par les Francas, acheté par la commune d'Audeux, sera récupéré et remboursé par Chaucenne (en remplacement de notre four défaillant).

## **7- Urbanisme (Valérie et Agnès)**

\* Plusieurs demandes de travaux sont parvenues à la mairie ;

\* Deux permis de construire en cours dans le village ;

Délivrance au Gaec Henriët d'un permis de construire pour la couverture de la fumièrre et une extension du bâtiment d'élevage. Une réserve incendie complémentaire au réseau existant sera mise en place par l'exploitation agricole.

Aucune nouvelle du projet de petit collectif de Néolia malgré une consultation par courrier.

\* Toutes les bornes d'incendie ont été contrôlées conformes aux normes en vigueur.

Toutefois, en cas d'incendie l'ouverture de la vanne incendie au château d'eau assurera une sécurité supplémentaire.

## **II/ DÉLIBÉRATIONS**

### **N° 2021/017** **TRAVAUX ONF**

Monsieur le Maire indique aux conseillers que l'ONF nous a fait parvenir un devis pour l'exploitation des parcelles 14r et 26r d'un montant de 8 100 € H.T en exploitation manuelle.

Il est proposé d'accepter ce devis.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide l'exploitation manuelle des parcelles 14r et 26r.
- Valide le devis d'un montant de 8 100,00 € H.T.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

**N° 2021/018**

**DESTINATION DES COUPES DE L'ANNÉE 2021**

- les parcelles 27R, 34R reportées à N+1
  - 21, 30, 19 exploitation par le bûcheron ==> environ 528 stères pour l'affouage.
- Délibération adoptée à l'unanimité

**N° 2021/019**

**RÉHABILITATION CENTRE DE VIE – VALIDATION APD**

Monsieur le Maire indique aux conseillers que le cabinet d'architecture BLONDEAU, en charge du dossier de la rénovation du bâtiment du Centre de Vie, nous a fait parvenir l'Avant-Projet Définitif.

Il est nécessaire que le Conseil se prononce sur ce projet qui sera le fondement des travaux de réhabilitation.

L'APD est exposé et expliqué aux élus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide l'APD proposé par le cabinet BLONDEAU ARCHITECTURE pour la réhabilitation du Centre de Vie.
- Autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme (Déclaration Préalable et ERP) nécessaires fondées sur les éléments de l'APD.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

**N° 2021/020**

**RÉHABILITATION CENTRE DE VIE – CHOIX BUREAU DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

Monsieur le Maire indique aux conseillers que dans le cadre de la réhabilitation du Centre de Vie, il est obligatoire de recourir à un bureau de contrôle technique.

Son rôle concerne la prévention des risques techniques liés aux travaux.

Plusieurs entreprises ont été consultées et 5 entreprises nous ont fait parvenir une offre :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - SOCOTEC pour un montant de           | 5 025,00 € H.T. |
| - APAVE pour un montant de             | 4 825,00 € H.T. |
| - QUALICONSULT : pour un montant de    | 4 800,00 € H.T. |
| - DEKRA INDUSTRIE : pour un montant de | 5 680,00 € H.T. |
| - ALPES CONTROLES : pour un montant de | 6 450,00 € H.T. |

La Commission d'Appel d'Offres communale s'est réunie lundi 19 avril afin d'étudier ces offres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

décide de retenir la proposition de l'entreprise **APAVE** pour un montant de 4 825,00 € H.T et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

**N° 2021/021**

**RÉHABILITATION CENTRE DE VIE – CHOIX COORDINATEUR SÉCURITÉ PROTECTION SANTÉ**

Monsieur le Maire indique aux conseillers que dans le cadre de la réhabilitation du Centre de Vie, il est obligatoire de recourir à coordinateur Sécurité Protection Santé (SPS).

Son rôle est d'assurer la prévention des risques de chantier notamment en raison de l'ampleur des travaux et de la co-activité des différents corps de métier qui interviendront durant les travaux.

Plusieurs entreprises ont été consultées et 6 nous ont fait parvenir une offre :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - <b>SOCOTEC</b> pour un montant de               | 4 985,00 € H.T. |
| - <b>APAVE</b> pour un montant de                 | 3 775,00 € H.T. |
| - <b>QUALICONSULT</b> : pour un montant de        | 3 465,00 € H.T. |
| - <b>DEKRA INDUSTRIE</b> : pour un montant de     | 3 086,25 € H.T. |
| - <b>ALPES CONTROLES</b> : pour un montant de     | 3 362,94 € H.T. |
| - <b>BLONDEAU INGÉNIERIE</b> : pour un montant de | 3 700,00 € H.T. |

La Commission d'Appel d'Offres communale s'est réunie lundi 19 avril afin d'étudier ces offres.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir la proposition de l'entreprise DEKRA INDUSTRIE pour un montant de 3 086,25 € H.T et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.**

**N° 2021/022**

**AUDIT ASSURANCE**

Monsieur le Maire explique aux élus que la commune a adhéré à un groupement de commandes auprès de Grand Besançon Métropole consistant en un audit complet des différents contrats d'assurance de la commune.

La phase 1 a déjà été réalisée et consistait en un audit complet de la situation actuelle de nos contrats.

La phase 2 proposée consiste en l'assistance dans le renouvellement de nos contrats ; ceux-ci arrivant à terme en fin d'année, il est proposé aux élus de valider la passation de cette phase 2 auprès du cabinet en charge de ce marché pour un montant de 600 € H.T soit 720 € T.T.C.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- Valide la passation de cette phase 2 auprès du cabinet ACAOP pour un montant de 720 € T.T.C.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Séance levée à 22h18.



Le Maire, Bernard VOUGNON